

# Le champ d'application de la T.V.A. sur les cessions d'immeubles et les opérations de régularisation

Dates et inscriptions sur : [www.afg-consultants.fr](http://www.afg-consultants.fr)

## Visioconférence - 2h00

Animée par Denis ROCHE en direct  
avec réponses aux questions



**Préambule : Une notion capitale difficile à appréhender : la notion d'assujetti agissant en tant que tel :**

### I) Le champ d'application de la TVA sur les immeubles

- A) Les terrains à bâtir
  - définition
  - terrain nu
  - immeuble inutilisable lors de la vente
- B) Les immeubles neufs
  - immeubles construits
  - travaux rendant l'immeuble à l'état neuf
- C) Les immeubles anciens sur option
  - principe : exonération
  - exception : application de la TVA sur option
  - Sur le prix total
  - Sur la marge

### II) Les opérations de régularisation et les cas de dispense de TVA

- A) Les cas de régularisation
- B) Les obligations déclaratives
- C) Transfert de droit à déduction à l'acquéreur
- D) Les cas de dispense de TVA

*(Dernière mise à jour : février 2024)*